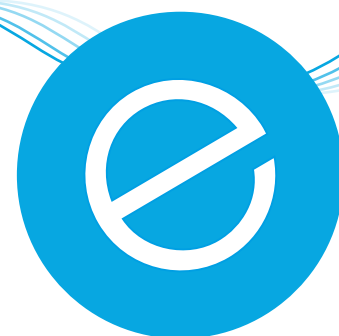


FAITS SAILLANTS

Projet Santé Mentale et Travail



Le ROSEPH soutient ses membres en développant de nouveaux projets afin de faire émerger des pratiques novatrices tant auprès de la clientèle en situation de handicap que des entreprises qui les accueillent. C'est dans ce contexte que le ROSEPH a mis en œuvre ce projet de formation « *Santé mentale et travail* » au cours des deux dernières années. Il avait pour objectifs d'augmenter le niveau d'expertise des SSMO-PH à l'échelle de la province, de contribuer à la formation continue des intervenants en employabilité du Regroupement du ROSEPH et d'harmoniser les connaissances pour l'ensemble des services.

Parmi la clientèle des 25 services membres du ROSEPH, la catégorie la plus représentée est constituée de personnes présentant des troubles de santé mentale (35%). L'intervention dans le milieu de travail est de plus en plus sollicitée auprès des professionnels de l'employabilité, que ce soit pour **accompagner** le client (mise en place de stratégies) ou pour **informer** et **soutenir** son superviseur (proposition d'accommodements).

Le projet « *Santé mentale et travail* » s'est déployé sur une période de deux ans, de 2020 à 2022.

OBJECTIFS DU PROJET :



Augmenter le niveau d'expertise des SSMO-PH à l'échelle de la province;



Contribuer à la formation continue des intervenants en employabilité du Regroupement;



Harmoniser les connaissances et le niveau des compétences pour l'ensemble des services;



Proposer un cycle complet de formation « *santé mentale et travail* » à l'ensemble des intervenants des services membres du ROSEPH;



Accompagner les équipes dans la gestion des cas complexes, en mettant en place des temps de supervision;



Concevoir un module innovant, en utilisant le format pédagogique du jeu d'évasion virtuelle.

Présentation du principal partenaire du projet:

Le Centre d'étude et de recherche en santé mentale et travail « *Chaire de recherche* » a proposé une équipe complète de formateurs afin de dispenser l'ensemble des modules de formation dont le titulaire est le professeur et chercheur Marc Corbière.

Celui-ci a développé une expertise dans le développement, l'évaluation et l'implantation d'interventions fondées sur les données probantes qui visent la reprise professionnelle durable de personnes aux prises avec un trouble mental. Il travaille également sur le développement et la validation d'outils de mesure dans son domaine de prédilection. Enfin, la divulgation du trouble mental dans le milieu de travail est par ailleurs une thématique de sa programmation de recherche appliquée.

ROSEPH

Regroupement des organismes
spécialisés pour l'emploi des
personnes handicapées

1274, rue Jean Talon Est, Bureau 204 Montréal (Québec) H2R 1W3
info@roseph.ca • 438 798-0788 • roseph.ca



Projet Santé Mentale et Travail

LE PROJET S'EST DÉCLINÉ AU TRAVERS DE DIFFÉRENTS AXES DE TRAVAIL :

AXE 01

FORMATION DES INTERVENANTS EN EMPLOYABILITÉ



Au terme du projet, 196 personnes ont été inscrites au programme de formation :

Trois sessions de formations, d'un total de 57 heures chacune et composées de 6 modules, ont été dispensées aux intervenants. Les commentaires recueillis à la suite des sessions étaient très favorables. Suite à la validation de présences, une attestation de participation a été envoyée à chaque intervenant.

AXE 03

VOLET SUPERVISION



Une supervision a été offerte à l'intention des membres du ROSEPH, offerte aux intervenants, aux professionnels en charge de la coordination et de la supervision ainsi qu'aux directeurs.

- Plus de 200 intervenants ont bénéficié d'une supervision en groupe;
- 36 professionnels superviseurs ont bénéficié d'une formation intitulée « *Le rôle de superviseur clinique : aspects à considérer* »;
- 25 directeurs ont bénéficié d'une formation intitulée « *Reconnaître et gérer les employés difficiles* ».

AXE 04

COMITÉ D'EXPERTS - CONCEPTION D'UNE FORMATION/JEU D'ÉVASION



Un comité de travail composé de 5 professionnels d'organismes membres du ROSEPH, la coordonnatrice de projet, l'agente de projet et d'une directrice du CPQ, a été constitué pour élaborer le contenu du module. Un contrat a également été conclu avec une firme spécialisée pour concevoir le module à partir des mécanismes de jeu d'évasion.

Le sujet retenu pour le jeu d'évasion est « *Santé mentale : recrutement et biais inconscients* ». Ce module de formation pourra être proposé à l'interne aux membres du regroupement ainsi qu'aux entreprises sollicitant les services du ROSEPH et de ses organismes membres.

AXE 02

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL « REGARDS CROISÉS SUR LA SANTÉ MENTALE ET LE RETOUR AU TRAVAIL »



Dans le cadre de cet événement, 100 intervenants du réseau des organismes en employabilité membres du ROSEPH ont participé au colloque qui a eu lieu le 20 et 21 octobre 2021 à Montréal et en format virtuel. Le ROSEPH a été un partenaire privilégié dans le cadre de cet événement et a pu bénéficier d'une grande visibilité. Dans la continuité du colloque, une communauté d'échange de pratiques s'est créée en réunissant des chercheurs et des professionnels de plusieurs pays francophones (Canada-Québec et Ontario, France, Belgique, Suisse et Luxembourg). Cette communauté a plusieurs objectifs : développer des projets internationaux de recherche et organiser des opportunités de transfert de connaissances (webinaires, colloques...).

AXE 05

COMITÉ DE SUIVI DU PROJET « SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL »



Le comité de suivi a pour mandat de prendre connaissance de l'avancement des travaux, suivre le déroulement du projet, partager des recommandations et s'assurer de la bonne conduite du projet dans son ensemble. Il est composé de la directrice, de la coordonnatrice, de l'agente de projets et de trois directrices de SSMO-PH.

AXE 06

COLLABORATION À DES TRAVAUX DE RECHERCHE AVEC LA CHAIRE DE RECHERCHE EN SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL



Dans un premier temps, l'objectif vise la création d'outils pour les intervenants et les personnes accompagnées, disponibles sur une plateforme numérique : questionnaires à compléter par les conseillers ou les clients permettant aux conseillers d'analyser entre autres les objectifs à atteindre, l'alliance de travail, et ce dans le but de faciliter l'intégration et le maintien en emploi. Dans un second temps, une collaboration régulière aux travaux de la « *Chaire de recherche* » est encouragée.